
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 9 mars 2020

Résolution: CA20 27 0040

Attribuer à la compagnie FASRS Le Groupe St-Lambert (2862-5622 Québec inc.), un contrat de construction d'un montant de 1 356 157,72 \$, taxes incluses, pour le projet d'adaptation et d'accessibilité universelle du centre communautaire Notre-Dame-Des-Victoires conformément aux documents de l'appel d'offres public 2019-052-P et autoriser une dépense totale de 1 617 068,88 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

D'attribuer à la compagnie 2862-5222 Québec In. FASRS Le Groupe St-Lambert, un contrat de 1 356 157,72 \$, pour réaliser les travaux d'adaptation et d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-Dame-Des-Victoires, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2019-052-P.

D'autoriser une dépense totale de 1 617 068,88 \$, taxes incluses, comprenant le contrat attribué d'une valeur de 1 356 157,72 \$, les contingences de 203 423,66 \$ et les incidences de 57 487,50 \$, le cas échéant.

D'imputer cette somme, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

De demander au comité exécutif d'autoriser un virement de crédits de 869 013,32 \$, taxes incluses (793 524,99 \$ net de ristournes) du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) vers l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour le projet d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-des-Victoires, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1205991001

Dina TOCHEVA

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 10 mars 2020

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 1^{er} avril 2020

Résolution: CE20 0440

Vu la résolution CA20 27 0040 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 9 mars 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits de 869 013,32 \$, taxes incluses (793 524,99 \$ net de ristournes), du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) vers l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour le projet d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-des-Victoires, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1205991001
/cb

Benoit DORAIS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 1er avril 2020

Recommandation

		Numéro de dossier :	1205991001
Unité administrative responsable			
Niveau décisionnel	Comité exécutif	Au plus tard le	2020-04-01
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas		
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Octroyer à la compagnie 2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert, un contrat de construction d'un montant de 1 356 157,72 \$, taxes incluses, pour réaliser le projet d'adaptation et d'accessibilité universelle du centre communautaire Notre-Dame-Des-Victoires conformément aux documents de l'appel d'offres public # 2019-052-P; autoriser une dépense totale de 1 617 068,88 \$, taxes, contingences et incidences incluses.		

JE RECOMMANDE:

1. D'accorder à la compagnie 2862-5222 Québec In. FASRS Le Groupe St-Lambert, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour réaliser les travaux d'adaptation et d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-Dame-Des-Victoires au prix de sa soumission, soit un montant de 1 356 157,72 \$, conformément aux documents d'appel d'offres public # 2019-052-P;
2. D'autoriser une dépense totale de 1 617 068,88 \$, taxes incluses, comprenant le contrat attribué d'une valeur de 1 356 157,72 \$, les contingences de 203 423,66 \$ et les incidences de 57 487,50 \$, le cas échéant;
3. D'imputer cette somme, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section "Aspect financiers".
4. Demander au comité exécutif d'autoriser un virement de crédits de 869 013,32 \$, taxes incluses (793 524,99 \$ net de ristournes) du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) vers l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour le projet d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-des-Victoires, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

-- Signé par Serge VILLANDRÉ/MONTREAL le 2020-02-28 11:46:40, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Serge VILLANDRÉ

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur
d'arrondissement

Numéro de dossier : 1205991001

Ville de Montréal

ADDENDA

Identification

Dossier : 1205991001	Date de création : 20/03/12	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 20/03/17
Unité administrative responsable	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles		
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif		
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas		
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Autoriser un virement de crédits de 869 013,32 \$, taxes incluses en provenance du Service de la gestion et de la planification immobilière vers l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour le projet d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-des-Victoires		
Responsable : Hakima AMARI	Signataire : Alain DUFORT		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Contexte

Validation

Sélection des parties prenantes et avis de consultation du dossier

Parties prenantes	Services
Lecture :	
Responsable du dossier Hakima AMARI gestionnaire immobilier Tél. : 514-868-8717 Télécop. : 000-0000	

Numéro de dossier : 1205991001

Ville de Montréal
 Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1205991001
Unité administrative responsable	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles	
Niveau décisionnel	Comité exécutif	Au plus tard le 2020-04-01
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Octroyer à la compagnie 2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert, un contrat de construction d'un montant de 1 356 157,72 \$, taxes incluses, pour réaliser le projet d'adaptation et d'accessibilité universelle du centre communautaire Notre-Dame-Des-Victoires conformément aux documents de l'appel d'offres public # 2019-052-P; autoriser une dépense totale de 1 617 068,88 \$, taxes, contingences et incidences incluses.	

Contenu

Contexte

Dans le cadre du programme d'accessibilité universelle lancé par la Ville de Montréal, l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a bénéficié d'une subvention pour adapter le bâtiment accueillant le centre communautaire Notre-Dame-Des-Victoires, situé dans le district Maisonneuve–Longue-Pointe. Dans ce contexte, et après consultations auprès des usagers, ainsi que des consultants en accessibilité universelle visant à identifier les travaux requis pour adapter le bâtiment, un programme fonctionnel et technique a été produit et approuvé. Aux fins de la réalisation du projet et compte tenu que l'arrondissement ne possède pas les ressources nécessaires pour produire les plans et devis, la firme Parizeau Pawulski architectes a été engagée suite à l'appel d'offres public # 2018-038. La firme, qui s'est adjointe une équipe de professionnels en ingénierie et d'autres consultants requis dans le projet, a aussi le mandat de faire la surveillance des travaux.

Suite à la réception de l'ensemble des documents permettant la mise en chantier du projet, un appel d'offres public a été publié sur le site SEAO (#1335084) et dans le journal Le Devoir le 15 janvier 2020, sous le numéro 2019-052-P, visant à solliciter le marché et recevoir des soumissions d'entrepreneurs généraux qualifiés pour la réalisation des travaux. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 février 2020 au bureau du greffe de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. La période de l'affichage a duré 31 jours et 4 addenda ont été publiés pour répondre aux questions des soumissionnaires. La date d'ouverture des soumissions a été reportée une fois selon l'addenda # 3 en conformité aux exigences de la Loi 108. La période de validité de la soumission est de 120 jours. La compagnie 2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert ne fait partie du RENA et détient l'autorisation de l'autorité des marchés publics de contracter avec un organisme public.

Décision(s) antérieure(s)

CE18 1814 - 7 novembre 2018 - d'autoriser un virement de crédits de 210 783,67 \$, taxes incluses (192 475 \$ net de ristournes) du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) vers

l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, pour le projet d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-des-Victoires, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CA18 270313 - 2 octobre 2018 - Attribuer à la firme Parizeau Pawulski architectes, un contrat de services professionnels de 156 136,05 \$, taxes incluses, pour le projet de l'accessibilité universelle du Centre Notre-Dame-des-Victoires, conformément aux documents d'appel d'offres public 2018-038 et autoriser une dépense totale de 210 783,67 \$, taxes incluses.

Description

Le présent dossier vise à autoriser l'octroi d'un contrat à prix forfaitaire à l'entreprise 2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert, pour les travaux d'adaptation du bâtiment en accessibilité universelle et autres travaux connexes, et cela conformément au cahier des charges et appel d'offres # 2019-052-P. Le projet comprend (entre autres), les travaux suivants:

1. L'agrandissement du bâtiment pour y intégrer un nouvel ascenseur, hall, vestibule et escalier d'issue;
2. Des travaux de rénovation et de renforcement de la structure;
3. Des travaux électromécaniques;
4. La rénovation complète de deux salles de toilettes au rez-de-chaussée;
5. La construction d'une nouvelle rampe intérieure entre les deux niveaux du rez-de-chaussée;
6. La création d'une nouvelle salle de toilette à l'étage;
7. Le réaménagement des espaces extérieurs (trottoirs, balcon, gazonnement);
8. Le réaménagement de certains locaux.

Conformément à la directive de la Ville # C-RM-SPO-D-18-001, le bordereau de soumission ne prévoit pas un montant pour les contingences. Il est cependant recommandé de prévoir une enveloppe prévisionnelle d'un montant de 203 423,66 \$, équivalente à 15 % du montant du contrat, pour répondre aux imprévus du chantier. À noter que les travaux se dérouleront dans un bâtiment existant dont les composantes cachées peuvent présenter des carences plus importantes que celles identifiées lors des prospections. C'est pourquoi un montant de contingences équivalent à 15 % est demandé, au lieu du 10 % habituel.

Aussi, une somme de 57 487,50 \$ (taxes incluses) est nécessaire à titre d'incidences, pour diverses activités liées à ce projet, au cours de sa réalisation. Ci-dessous la ventilée de cette somme:

Incidences	Montant
Laboratoire d'analyse (béton, compaction, et autres matériaux)	25 000 \$
Relocalisation et réintégration des usagers compte tenu des travaux	10 000 \$
Surveillance en résidence de la toiture et analyses ponctuelles liées à la contamination (peinture contaminée au plomb) (70 heures)	15 000 \$
Total (avant taxes)	50 000 \$
Total (taxes incluses)	57 487,50 \$

Justification

Selon la liste des fournisseurs visibles sur SEAO, cinq (05) cahiers des charges ont été retirés et cinq (05) soumissions déposées. Suite à leur analyse, toutes les soumissions se sont révélées conformes.

Voici le tableau présentant les offres reçues, taxes incluses :

Soumissions	Montant (taxes incluses)
--------------------	---------------------------------

2862-5622 Québec inc. FASRS Le Groupe St-Lambert	1 356 157,72 \$
Constructions Rocart inc.	1 396 012,81 \$
Afcor Construction inc.	1 506 172,50 \$
Immobilier Belmon inc.	1 721 175,75 \$
Construction Genfor ltée	1 760 267,25 \$
Dernière estimation réalisée	1 253 789,73 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues	1 547 987,21 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (moyenne - la plus basse conforme) / la plus basse *100	14,15 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme la plus haute - la plus basse	404 109,53 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) (la plus haute - la plus basse) / la plus basse *100	29,80 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation la plus basse - la dernière estimation	102 367,99 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) (plus basse - estimation) / estimation *100	7,55 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse deuxième plus basse - la plus basse	39 855,09 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (deuxième plus basse - plus basse) / plus basse *100	2,94 %

L'écart entre la soumission la plus basse et la dernière estimation des travaux est de 102 367,99 \$. Ce taux, de 7,55 %, est acceptable compte tenu des conditions de la saturation du marché de la construction. Celles-ci tendent à augmenter substantiellement le montant des soumissions déposées.

Aspect(s) financier(s)

Le coût total relatif à la réalisation de ce projet est de 1 617 068,88 \$ taxes incluses, incluant: le contrat des travaux de 1 356 157,72 \$, des contingences de 203 423,66 \$ ainsi que des incidences de 57 487,50 \$.

La présente dépense de 1 617 068,88 \$ taxes incluses, ou 1 476 599,44 \$ net de ristournes de taxes est répartie entre les différents PTI des unités administratives comme suit:

- 46,26 % par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour un total de 748 055,56 \$ taxes incluses, ou 683 074,44 \$ net de ristournes de taxes. La portion assumée par l'arrondissement est prévue en partie dans le Programme de protection des bâtiments dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 à hauteur de 160 K\$ au net et 523 K\$ sera puisé à même le report budgétaire non utilisé des années antérieures. Cette dépense sera financée par emprunt à la charge des contribuables de l'arrondissement par le règlement d'emprunt de compétence d'arrondissement # RCA16-27011 pour financer la protection des immeubles.

- 53,74 % par le Service de la gestion et de la planification immobilière pour un total de 869 013,32 \$ taxes incluses, ou 793 525 \$ net de ristournes de taxes via le Programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI).

L'arrondissement s'engage à respecter la portée des travaux comme indiqué au dépôt du projet et tout dépassement des coûts sera absorbé à 100 % par l'arrondissement.

NET de ristournes de taxes (\$)	SGPMRS	Arron. MHM	TOTAL
Contrat	793 525,00 \$	444 827,77 \$	1 238 352,77 \$

Contingences	0,00 \$	185 752,92 \$	185 752,92 \$
Total	793 525,00 \$	630 580,69 \$	1 424 105,69 \$
Incidences	0,00 \$	52 493,75 \$	52 493,75 \$
Dépense totale	793 525,00 \$	683 074,44 \$	1 476 599,44 \$

Développement durable

Les travaux seront réalisés conformément aux politiques de la Ville en matière de développement durable, notamment sa directive de gestion des produits de démolition.

Impact(s) majeur(s)

Il est requis d'octroyer ce contrat tel que redemandé, afin de nous permettre de compléter les préparatifs du lancement du chantier.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Opération(s) de communication

Les opérations de communications liées à ce projet seront coordonnées avec la division des communications de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Octroi du contrat: 9 mars 2020
 Démarrage du chantier: 1 mai 2020
 Réception des travaux: 2 novembre 2020

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2020-05-04 Fin: 2020-11-02

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Parties prenantes Chantal BRETON Carl NÉRON Karine LAMOUREUX	Services Mercier - Hochelaga-Maisonneuve Mercier - Hochelaga-Maisonneuve Service de la gestion et de la planification immobilière
Karine LAMOUREUX, 27 février 2020	

Responsable du dossier Hakima AMARI Hakima Amari Tél. : 514 868 8717	Endossé par: Julien LIMOGES-GALARNEAU Chef de division - ressources financières Tél. : 514 868-4876
--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Télécop. : 514 872-2548

Télécop. : 514 872-2548

Date d'endossement : 2020-02-20

Approbation du Directeur de direction

Approbation du Directeur de service

Tél. :

Tél. :

Approuvé le :

Approuvé le :

Numéro de dossier : 1205991001